

19 avril 2021

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'AVRIL**

---

- 1. Subventions aux associations**
- 2. Appel à projets Petites Villes de Demain**
- 3. Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) / Contrat de Transition Ecologique (CTE)**

## 1. Subventions aux associations

**A travers 3 délibérations présentées au conseil communautaire du 19 avril 2021, REDON Agglomération confirme une nouvelle fois son engagement auprès des associations, acteurs majeurs du rayonnement et de l'attractivité du territoire. Encore plus cette année, dans le contexte incertain pour la tenue des projets, les associations ont su mobiliser leur force et les diverses mesures de soutien, pour préserver un tissu associatif, riche et diversifié.**

Aussi, en complément des soutiens en nature (communication, mise à disposition du minibus, de locaux, d'équipements, ...) apportés par REDON Agglomération, et malgré le contexte pesant sur les capacités futures de l'Agglomération, les élus communautaires ont approuvé, en mars dernier avec le vote du budget primitif 2021, **une enveloppe reconduite de 1 353 600 €**, destinée à répondre aux demandes des associations et organismes, dans divers domaines (culture, sports nautiques et de plein air, tourisme, petite enfance, santé, environnement, transition énergétique, économie, insertion et évènementiel).

A l'issue de la campagne, ce sont plus d'une dizaine de dossiers, qui ont été déposés, examinés et débattus dans chacune des commissions de REDON Agglomération.

Certains dossiers restent à approfondir, mais dans sa séance du conseil du 19 avril prochain, les élus communautaires vont se prononcer sur l'attribution de subventions d'une première partie conséquente de l'enveloppe, pour un montant de 1 125 170 €.

## 2. Appel à projets Petites Villes de Demain

**Par une candidature conjointe avec REDON Agglomération, 3 communes du territoire sont lauréates du nouveau dispositif national d'appui aux projets des petites communes : Allaire, Guémené-Penfao et Pipriac.**

Le dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire dans plusieurs domaines prioritaires : production d'habitats de qualité pour tout le monde, développement des commerces de centre bourg, développement de services de proximité (emploi, culture, sport, ...), ...

Ce dispositif vient outiller une stratégie portée par REDON Agglomération depuis 2010 dans le cadre de son schéma de cohérence territoriale (SCOT) consistant à développer des services sur l'ensemble de son territoire :

« à 10 minutes de votre domicile en voiture, vous devez accéder à... » :

- des services scolaires (primaires et collèges),
- une offre de commerces,
- un équipement petite enfance et des services de garde,
- une médiathèque,
- un équipement sportif,
- une offre de santé.

L'investissement des collectivités a été conséquent, du côté des communes comme REDON Agglomération qui a déployé des multi-accueils et relais assistants maternelles sur tout le territoire, des maisons de santé et a apporté son soutien aux projets communaux via ses fonds de concours ou les aides régionales et départementales territorialisées.

Avec la réalisation du projet culturel de l'îlot de la Minoterie à Pipriac, le schéma de services écrit en 2010 se finalise pour tout le territoire communautaire !

Cela a donné une nouvelle attractivité à notre territoire qui est aujourd'hui reconnue. Le récent sondage positionnant Redon en 4ème position nationale des villes de 5000-10000 habitants où il fait bon vivre n'est pas un hasard mais le fruit de ces choix de développement et d'investissement !

Nous devons désormais concentrer nos moyens sur les dynamiques de l'habitat pour lesquelles nous devons être en capacité de produire des logements de qualité pour tous, en accession à la propriété comme en locatif afin de favoriser les parcours résidentiels tout au long de la vie.

C'est à ce titre que REDON Agglomération et les 3 communes lauréates vont mutualiser un poste de chef de projet pour animer le dispositif petites villes de demain. Ce poste sera cofinancé par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la Banque des Territoires à hauteur de 75%.

### 3. Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) / Contrat de Transition Ecologique (CTE)

#### De quoi parle-t-on ?

... dans un premier temps, le Contrat de Transition Ecologique (CTE) :

**Le Ministère de la Transition Ecologique a déployé à titre expérimental un nouveau dispositif de contractualisation avec les territoires et consacré aux sujets de transition écologique en tant que moteurs de créations d'activités et d'emplois.**

Après avoir déposé un dossier de candidature en mai 2019, REDON Agglomération a été retenue comme lauréate du dispositif lors de l'été 2020 autour des thématiques des mobilités et des transitions alimentaires.

Nous avons fait le choix de coupler l'écriture de ce contrat avec l'élaboration du projet de territoire 2021-2027 dans un souci de cohérence et de transversalité des projets de transition. Les travaux préparatoires en cours du projet de territoire ont permis d'identifier 9 actions phares portées tant par des collectivités (et pas uniquement REDON Agglomération) que par des associations. Cette liste n'est pas exhaustive et évoluera au fil du temps avec le déploiement du projet de territoire.

#### Mobilités & énergies :

- × Projet H2R : ce projet de production et de distribution d'hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables est porté par la toute nouvelle société MHOOVE, société par actions simplifiée constituée au capital de REDON Agglomération (40%), ENERG'IV – SEM énergie d'Ille-et-Vilaine (30%) et 56 Energies – SEM énergie du Morbihan (30%). Ce projet à l'étude depuis 3 ans, faisant de REDON Agglomération un territoire précurseur sur l'hydrogène bien avant l'annonce du plan gouvernemental et européen, devrait être mis en production en fin d'année 2022. L'hydrogène alimentera dans un premier temps des bennes à ordures ménagères, camions et autocars avant d'être généralisé à tous les usages.
- × Acquisition d'une flotte de véhicules hydrogène : il s'agit d'amener les usages en même temps que la production d'hydrogène. Ainsi, REDON Agglomération envisage de procéder au remplacement de 4 bennes à ordures ménagères consommant entre 70 et 100 litres de diesel / 100 km, par des bennes hydrogène. Il en va de même pour plusieurs autres partenaires (collectivités ou entreprises) qui souhaitent remplacer leurs véhicules thermiques par des véhicules fonctionnant à l'hydrogène. Enfin, nous travaillons également sur le déploiement d'une flotte de véhicules hybrides hydrogène-solaire pour assurer un service d'autopartage et de transport à la demande totalement vert sur le territoire. Ce véhicule est en cours de développement par la société H2X-Ecosystems qui vient de s'implanter à Redon dans les tous nouveaux bâtiments industriels livrés par REDON Agglomération, rue de Briangaud.
- × Passerelle Vilaine : l'enjeu des mobilités est un pilier important du programme Confluences 2030. En effet, au-delà de la reconquête des friches industrielles Garnier et STEF, nous avons souhaité apaiser le trafic routier au sein de St-Nicolas de Redon et de Redon. Cela passe en particulier par l'accélération des usages du vélo. Un certain nombre d'aménagements ont déjà été initiés par les villes mais nous souhaitons résorber un important point noir en termes de sécurité qui est le franchissement de la Vilaine entre REDON et SAINT-NICOLAS DE REDON. L'objectif est de créer une passerelle piétons et vélos entre les deux rives. D'un usage au quotidien pour les habitants du territoire, c'est aussi un investissement pour le renforcement de notre politique touristique cyclable car nous avons la chance d'être positionnés sur deux axes

majeurs : la liaison Manche Océan (nord-sud) le long de la Vilaine et la Vélodyssée n°1 qui relie le Cap Nord en Norvège au sud du Portugal en longeant sur notre territoire le Canal de Nantes à Brest et dont le trafic ne cesse d'augmenter.

- \* **Coopérative énergétique** : action portée par Energies Citoyennes en Pays de Vilaine, le projet consiste à étudier la manière dont nous pouvons faire coïncider production et consommation d'énergie grâce au développement de boîtiers « intelligents » qui mettront en fonctionnement certains appareils ménagers ou industriels lorsque l'énergie sera disponible en termes de production. Cela permettra de lisser les pics de consommation et donc d'avoir une production optimisée évitant à grande échelle de surdimensionner les sites de production d'électricité... et au-delà, il s'agit de toucher aux modes de vie et aux comportements des consommateurs !
- \* **Ingénierie pour favoriser les économies d'énergie** : REDON Agglomération va développer un service à destination des communes pour favoriser les économies d'énergie : réalisation de travaux de performance énergétique et optimisation des abonnements.

### Transitions alimentaires :

- \* **Consortium des transitions alimentaires** : REDON Agglomération est déjà engagé dans une démarche Programme Alimentaire de Territoire avec les acteurs du Pays de Redon notamment au travers d'une dynamique participative et de mise en réseau. Une charte a été élaborée pour favoriser le développement et la promotion d'une alimentation de qualité et locale. Il est nécessaire de réunir concomitamment les conditions en termes de production, de transformation et de consommation. L'ambition est de poursuivre les travaux de sensibilisation des consommateurs, de développement de production locale, de marchés locaux mais aussi de développer des actions vers les cuisiniers au travers d'un partenariat avec la démarche slow food. Il s'agit de travailler sur la transformation de l'ensemble du cycle, de modifier en profondeur les modes de vie de communautés de plus en plus larges. Cette action est portée par l'association Pas bête la fête, qui recrute un chargé de mission pour animer la création de ce consortium et en charge d'un programme de travail en lien avec les acteurs et les collectivités.
- \* **Développement d'une ferme pédagogique en agriculture biologique** : Le lycée Issat se dote d'une ferme conduite selon les principes de l'agroécologie (avec mise en route de la conversion en agriculture biologique). Cet espace permettra l'application et la démonstration de systèmes cultureux résilients et novateurs en expérimentant les principes de l'agro-écologie (24 ha de terres sont repris en location à compter du 1er septembre 2021) à destination des apprenants du lycée. L'action permettra de renforcer le pôle agricole dans la stratégie de territoire apprenant portée par REDON Agglomération et qui a déjà fait naître un pôle de formations industrielles d'excellence.
- \* **Création d'une fromagerie** : Cette action est portée par la Fromagerie des 3 Ruisseaux. En 2018, le GAB 44 a animé une réflexion collective sur l'opportunité de créer un atelier collectif de transformation laitière. Cette première étape a permis de concrétiser un groupe de quatre agriculteur.trice.s qui s'engage sur la création d'un atelier collectif de transformation laitière pour un volume de démarrage de 200 000 L de lait et un volume objectif à moyen terme de 500 000 L de lait. Cette quantité de lait permettra de fabriquer 50 tonnes de fromages pour un chiffre d'affaires d'environ 700 000 €/an. Les produits ciblés sont le camembert et différentes tommes. En 2019 et 2020, le travail s'est poursuivi par la structuration juridique du futur outil sous le nom de « Fromagerie des 3 ruisseaux ». Le choix d'un terrain s'est formalisé à Plessé pour concrétiser la mise en place de l'unité de transformation. Un travail est engagé avec Agriplan pour l'obtention du permis de construire et

une cheffe de projet a été recrutée. La commercialisation des produits est prévue dans un rayon jusqu'à 150km autour de Plessé visant en priorité des consommateurs locaux du territoire sur Redon Agglo, mais également Nantes Métropole, l'Agglomération de St Nazaire et dans un 2e temps la Métropole de Rennes et Vannes Agglomération. Les produits seront ciblés à la restauration collective et à la vente en magasins. Pour assurer la transformation et commercialisation des produits, la fromagerie embauchera 4 à 5 personnes. Cette action permet de répondre à un objectif de développement d'outils de transformation agricole créateurs d'activités et d'emplois.

- \* **Stratégie foncière et agricole** : REDON Agglomération souhaite élaborer sa stratégie agricole et foncière pour répondre aux enjeux liés aux questions alimentaires au regard des enjeux de transition écologique et sociétale. Il s'agira de définir le rôle et les missions de REDON Agglomération par rapport aux enjeux suivants :
  - Le maintien du tissu agricole du territoire et de sa vocation d'élevage en favorisant les systèmes herbagers
  - La facilitation d'installations de tailles modestes fortement contributrice à l'alimentation locale
  - La relocalisation des systèmes de transformation
  - La transmission des exploitations
  - L'accompagnement des transitions écologiques et des mutations socio-économiques de l'agriculture
  -

### **... puis le déploiement des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**

Le 20 novembre 2020, le Premier Ministre a souhaité placer les sujets de transition au cœur des dynamiques du Plan de Relance en créant les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) dont l'objectif est de fusionner progressivement l'ensemble des contrats territoriaux de l'Etat (CTE, politique de la ville, action cœur de ville, petites villes de demain, ...) au sein d'un dispositif unique reposant sur une négociation à partir du projet de territoire.

Le CTE décrit ci-dessus viendra à être fusionné dans le nouveau contrat et en constituera un pilier.

Le CRTE sera donc assez large et s'attachera à répondre à l'ensemble des projets prioritaires de développement portés par les collectivités locales mais également par des partenaires privés (associations, entreprises) si ceux-ci répondent aux priorités du projet de territoire.

Cette réorganisation des dispositifs se fera progressivement :

1. Signature d'un protocole d'engagement dans l'écriture d'un CRTE
2. Adoption du nouveau projet de territoire 2021-2027 (fin juin 2021)
3. Signature d'un premier CRTE (début juillet). Ce contrat sera revu chaque année pour introduire de nouveaux projets